

LE DIPLÔME D'EXPERTISE COMPTABLE PAR LA VOIE DE LA VAE

PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT

La VAE est un dispositif qui permet à un candidat d'obtenir un diplôme en démontrant à un jury, après constitution d'un dossier spécifique et d'un entretien, qu'il a acquis au cours de son expérience professionnelle les compétences relatives au diplôme visé.

OBJECTIFS

Pour les candidats :

- Faire reconnaître les compétences acquises au cours de sa vie professionnelle en relation avec le diplôme visé.
- Renforcer sa légitimité professionnelle.

Pour les entreprises & cabinets :

- Fidéliser, valoriser, motiver ses collaborateurs.
- Préparer la succession de son cabinet.

CONTENU DE L'ACCOMPAGNEMENT

- Transmission de la méthodologie d'élaboration et de rédaction du dossier.
- Analyse du parcours du candidat & identification des expériences à présenter de manière à démontrer les compétences acquises en lien avec le diplôme visé.
- Décryptage des référentiels de compétences du diplôme.
- Retours sur la rédaction du dossier.
- Préparation à l'oral devant la commission pédagogique.

ETAPES DU PARCOURS

- Constitution puis dépôt au SIEC* du livret 1 qui permet de statuer sur la recevabilité de la demande.
- Constitution puis dépôt au SIEC d'un dossier qui démontre les acquis du candidat relatifs aux 3 référentiels de compétences du diplôme.
- Oral devant une commission pédagogique : un enseignant-chercheur et un Expert-Comptable.
- Délibération du jury de diplôme : validation totale ou partielle du diplôme ou non-validation.

*SIEC : Service Interacadémique des Examens et Concours

LIENS UTILES

Retrouvez les livrets 1 et 2 et les référentiels de compétences ici :
<https://siec.education.fr>

Mon compte formation
moncompteformation.gouv.fr

RNCP 35043

- Grade Master - Diplôme d'expertise comptable (DEC)
- Délivré par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
- Date d'échéance : 31/08/2025

Tarif

3 850 € HT - 4 620 € TTC

Dépôt du livret de VAE & oral devant jury

- Préparation et envoi du livret 1 : 1^{er} septembre – 31 janvier
- Réception par le SIEC qui a 2 mois pour statuer sur la demande de recevabilité

La notification de recevabilité est valable pour les deux sessions suivantes.

- Préparation et envoi du livret 2 : Avant le 31 mai
- Oraux : octobre
- Publication des résultats : janvier

Pré-requis

- Expérience d'une durée significative à des postes de management
- Participation à la gestion de l'organisation
- Expérience en cabinet fortement recommandée

Organisation

- 35 H d'accompagnement réparties sur plusieurs mois (ateliers collectifs + entretiens individuels + oral blanc)
- Mixte* : ateliers collectifs en présentiel ou distanciel selon sessions & entretiens individuels en distanciel

*Les ateliers collectifs se dérouleront dans les locaux de Sup'Expertise situés 50 rue de Londres, Paris 8^{ème}.

Financement

- CPF
- Plan de développement des compétences de l'entreprise
- Financement individuel (Co-financements possibles)

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Thème de l'activité	Modalité	Durée
Accueil	<u>Atelier collectif</u>	2h
Présentation postes et entreprises + repérage des activités pertinentes du candidat	<u>Entretien individuel</u>	1h30
Mise en commun des parcours individuels et mise en perspective avec les référentiels	<u>Atelier collectif</u>	2h
Epreuve 1 - Expertise comptable : décryptage par l'intervenant (déroulé du Référentiel de compétences) & partage par les candidats des situations professionnelles afférentes	<u>Atelier collectif</u>	1h30
Epreuve 1 - Expertise comptable : Atelier technique déontologie et LAB	<u>Atelier collectif</u>	3h30
Epreuve 1 - Audit légal : décryptage par l'intervenant (déroulé du Référentiel de compétences) & Partage par les candidats des situations professionnelles afférentes	<u>Atelier collectif</u>	1h30
Epreuve 1 - Audit légal : Atelier technique déontologie et LAB	<u>Atelier collectif</u>	3h30
Epreuve 2 Décryptage par l'intervenant (déroulé du Référentiel de compétences) & partage par les candidats des situations professionnelles afférentes	<u>Atelier collectif</u>	2h
Epreuve 3 Décryptage par l'intervenant (déroulé du Référentiel de compétences) & partage par les candidats des situations professionnelles afférentes	<u>Atelier collectif</u>	2h
Préparation méthodologique à l'oral	<u>Atelier collectif</u>	1h30
Oral blanc	<u>Exercice individuel en groupe</u>	1h
Relectures par le référent, conseils personnalisés	<u>Entretiens à répartir tout au long de l'accompagnement</u>	13h

Composition du diplôme

- **Epreuve 1 :** Déontologie et réglementation professionnelle
- **Epreuve 2 :** Révision légale et contractuelle des comptes
- **Epreuve 3 :** Mémoire

Débouchés

- Expert-comptable,
- Directeur administratif et financier (DAF),
- Directeur comptable,
- Responsable du contrôle de gestion,
- etc.

ACCESSIBILITÉ

✦ L'ensemble des locaux de Sup'Expertise est accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour toute demande d'adaptation de nos prestations pour des raisons liées à une situation de handicap, contactez-nous :

Aude Lootvoet, responsable du centre de bilans et de gestion des compétences
a.lootvoet@supexpertise.fr

Vanessa Lionnet, référente Handicap
missionhandicap@supexpertise.fr